

Appel à projets Bordeaux Summer Schools

Edition 2025

Présentation

Afin de développer son attractivité et son rayonnement international, l'université de Bordeaux souhaite encourager et favoriser la création d'écoles d'été internationales de recherche.

Le programme Bordeaux Summer Schools a ainsi été développé pour soutenir les chercheurs et enseignants-chercheurs dans la réalisation de ces écoles thématiques, en présentiel ou en ligne. L'objectif est de proposer un cadre permettant de promouvoir à l'international une offre globale, homogène, attractive, portée par l'institution, pour une meilleure visibilité et un meilleur impact.

Il a pour principaux objectifs :

- de faire de l'université une référence internationale en matière d'écoles d'été,
- d'explorer et de renforcer les opportunités interdisciplinaires,
- de promouvoir les expertises scientifiques de l'université,
- de créer une image de marque « Bordeaux Summer Schools »,
- d'attirer les jeunes chercheurs internationaux et les inciter à poursuivre leurs activités sur le campus bordelais,
- de faire vivre le campus pendant la période estivale (pour des écoles se déroulant en présentiel – voir « Critères d'éligibilité » plus bas).

Le programme Bordeaux Summer Schools bénéficie d'une aide de l'État attribuée à l'université de Bordeaux en tant qu'Initiative d'excellence, au titre du plan France 2030. Il est opéré par le Bureau promotion internationale, au sein de la Direction des relations internationales de l'université de Bordeaux, avec une équipe projet et un comité de pilotage dédiés.

Projets ciblés

Cet appel à projets s'adresse aux chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés aux structures composantes des départements de recherche de l'université de Bordeaux.

Il est ouvert à toutes les disciplines de recherche.

Ne sont pas éligibles :

- les écoles organisées à l'étranger,
- les projets déposés par des chercheurs n'étant pas rattachés à l'université de Bordeaux.

Critères d'éligibilité

Une homogénéité entre les projets sélectionnés dans le cadre du programme est souhaitée afin d'assurer une promotion cohérente et impactante.

Les projets devront donc réunir l'ensemble des critères suivants :

- présenter un programme de formation court en présentiel ou en ligne (environ une semaine), destiné à un public d'étudiants en troisième année de licence et/ou en master, de doctorants, post-docs et/ou et jeunes chercheurs internationaux,
- être organisé en juin ou juillet 2025 (dans les locaux de l'université de Bordeaux pour les écoles en présentiel),
- aborder des thématiques ancrées sur la recherche de l'université de Bordeaux, avec une approche pluridisciplinaire,
- être animé par une majorité d'intervenants de l'université de Bordeaux, avec la participation d'experts extérieurs/internationaux reconnus,
- faire usage de l'anglais comme langue de travail principale (si le français est proposé, il est nécessaire d'en préciser les raisons),

- permettre la participation d'étudiants en troisième année de licence et/ou en master, de doctorants, post-docs et/ou jeunes chercheurs du site bordelais,
- faire preuve d'une ouverture au monde socio-économique (partenariat avec des industriels, entreprises locales, etc.),
- présenter un modèle économique équilibré, basé sur des droits d'inscription et d'autres co-financements publics et privés,
- s'inscrire dans une démarche de pérennisation à moyen-terme (constitution d'un réseau, intégration à une maquette pédagogique, perspectives d'auto-financement, etc.),
- être en capacité d'accueillir au minimum 15 participants sous peine d'annulation de l'école d'été.

Nature du soutien aux porteurs de projets

Accompagnement à l'organisation et à la promotion des projets

Le porteur de projet bénéficiera d'un accompagnement personnalisé à la gestion générale du projet et à l'organisation logistique et technique selon le cadre établi pour ce programme. Il bénéficiera également de l'ensemble des outils de communication nécessaires, personnalisés et aux couleurs des Bordeaux Summer Schools, pour promouvoir son projet.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une forte visibilité grâce à un plan de promotion local, national et international renforcé, mis en œuvre par l'équipe projet. Ce plan viendra en complément de la diffusion par les porteurs de projets des informations promotionnelles relatives à l'événement dans leurs réseaux respectifs.

Un éventuel soutien pour la gestion financière de l'école pourra être étudié pour la première édition du projet, sur demande motivée du porteur dans le dossier de candidature.

Soutien financier

Une subvention d'équilibre pourra être accordée selon les caractéristiques de l'école, son historique et le modèle économique présenté, dans la limite de trois éditions maximum. Ce soutien a pour seul objectif de permettre l'équilibre budgétaire du projet, dans un objectif de pérennisation et d'autofinancement à moyen terme.

Cette subvention d'équilibre ne pourra excéder 50% du budget total de l'école d'été (tout financement provenant du plan France 2030 compris). Si elle est accordée, elle est mise à disposition en deux temps : 50% à la notification officielle du soutien, 50% à l'issue du projet, sur présentation du bilan financier détaillé.

Nb : La sélection d'un projet dans le cadre de cet appel n'implique aucun accord quant à un éventuel soutien financier décrit ci-dessus. Les demandes de subvention d'équilibre seront examinées au cas par cas par le comité de pilotage à l'issue de la sélection des projets retenus pour 2025, à une date ultérieure (le calendrier détaillé des échéances 2024-2025 sera communiqué aux porteurs à la notification des résultats).

Engagement du porteur de projet

L'intégration d'un projet au programme Bordeaux Summer Schools engage le porteur du projet à promouvoir son école d'été sous la bannière Bordeaux Summer Schools de l'université de Bordeaux.

Quelle que soit la nature des soutiens apportés, il s'engage, ainsi que son équipe, à :

- participer à la réunion de lancement du projet,
- respecter le cadre établi pour le programme, en termes de délais, de budget et d'organisation,
- tenir compte des recommandations émanant de l'équipe projet et du comité de pilotage,
- faire usage de tous les supports de communication prévus et fournis dans le cadre du programme.

A l'issue de l'école, et dans les délais requis :

- fournir toutes les informations nécessaires au bilan (quantitatif et qualitatif),
- fournir à l'équipe projet un bilan financier détaillé.

Critères de sélection

Les projets seront jugés éligibles s'ils remplissent tous les critères énoncés précédemment.

Une attention particulière sera portée sur :

- la pertinence et la qualité scientifique du projet (contexte, concept, objectifs, programme),
- le potentiel novateur du modèle pédagogique,
- l'impact et les opportunités scientifiques possibles (collaborations, partenariat international, interdisciplinarité, etc.),
- l'articulation et l'équilibre du programme (cours théoriques, pratiques, temps libres et conviviaux),
- pour un format en présentiel : la mise en valeur du campus de l'université de Bordeaux,
- pour un format en ligne : la mise en avant d'une approche innovante et interactive avec un programme adapté,
- la fiabilité des modèles économiques et les actions visant à pérenniser le projet (montant des droits d'inscription, recherche de cofinancements, exploration des possibilités d'intégration à une maquette pédagogique, etc.).

Composition du comité de sélection

La sélection des projets sera effectuée par les membres du comité de pilotage du programme Bordeaux Summer Schools, composé de :

- Armelle Judde, Directrice générale des services adjointe déléguée au pôle recherche, international, partenariats, innovation
- Blandine Laccassagne, Responsable du pôle Marque - Image - Conseil, Direction de la communication
- Corine Mathonière, Directrice de l'école doctorale de sciences chimiques
- François-Xavier Mortreuil, Directeur des relations internationales
- Joanne Pagèze, Vice-présidente en charge de l'internationalisation
- Adrien Pourtier, Chef du Service d'appui à l'animation scientifique des départements, Direction de la recherche et de la valorisation
- Nathalie Sans, Vice-présidente en charge de la recherche
- Laurent Servant, Vice-président en charge des réseaux internationaux

Procédure de dépôt des dossiers

Avant de compléter le dossier de candidature (annexe 1), il est important de prendre connaissance du vademécum présenté en annexe 2. Guide de bonnes pratiques à l'usage des porteurs de projet, il comporte des informations et préconisations à prendre en compte pour présenter un projet d'école en adéquation avec les objectifs du programme Bordeaux Summer Schools.

Le dossier de candidature entièrement complété et les budgets prévisionnels détaillés (cf. maquettes budgétaires fournies en annexe 3) sont à retourner par mail à : summerschools@u-bordeaux.fr.

L'équipe projet pourra être amenée à contacter les porteurs pour compléter et affiner le dossier. Elle peut également être sollicitée à tout moment pour accompagner au montage du projet.

Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 12 juillet 2024**.
- Sélection des projets : **octobre 2024**.
- Notification des résultats auprès des porteurs de projet : **novembre 2024**.

Le consortium ENLIGHT :

Porté par l'université de Bordeaux et neuf autres universités européennes¹, l'objectif de ce consortium est de contribuer à la transformation de l'enseignement supérieur européen en offrant aux étudiants, les moyens de disposer de connaissances, de compétences et d'un potentiel d'innovation de pointe pour faire face aux grandes transitions de la société et promouvoir une qualité de vie équitable et durable.

Pour atteindre ces objectifs, **de nouveaux modèles et méthodologies d'éducation et de recherche** adaptés aux problèmes complexes de développement durable, sont développés au sein d'ENLIGHT en se concentrant sur six des principaux défis sociétaux ancrés dans les objectifs de développement durable des Nations Unies en matière de : **santé et bien-être, transformation numérique, changement climatique, énergie et circularité, inégalités sociales, culture et créativité**.

Si le projet d'école d'été concerne l'une de ces thématiques, le porteur de projet pourra être contacté afin d'explorer les opportunités de collaboration et de promotion offertes par le consortium (ex : participation des intervenants des universités partenaires, communication ciblée auprès des étudiants des universités des partenaires, branding ENLIGHT, etc.).

Un tarif préférentiel devra systématiquement être proposé aux étudiants ressortissants du consortium. Le montant du droit d'inscription associé sera déterminé au cas par cas, selon la durée, le programme et la nature des écoles d'été, de façon à couvrir uniquement les frais liés à la participation de ces étudiants.

Les partenariats stratégiques :

L'université de Bordeaux compte sept partenaires stratégiques sur trois continents différents. L'objectif est d'encourager et accompagner le développement de collaborations internationales avec ces partenaires privilégiés dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. La liste des universités partenaires ainsi que leurs domaines de recherche privilégiés est disponible sur le site de l'université de Bordeaux : <https://www.u-bordeaux.fr/International/notre-ambition-internationale/partenaires-internationaux>

Annexes

Annexe 1 – Dossier de candidature

Annexe 2 – Vadémécum Bordeaux Summer Schools

Annexe 3 – Budgets prévisionnels

¹ Universités de Gand (Belgique), Göttingen (Allemagne), Tartu (Estonie), Pays Basque (Espagne), Galway (Irlande), Groningen (Pays-Bas), Uppsala (Suède), Comenius Bratislava (Slovaquie) et Berne (Suisse)

CONTACT

summerschools@u-bordeaux.fr